



Axonométrie projet 1

2AU

RÉFÉRENCE



Axonométrie de l'existant



Axonométrie projet 2 variante

QUARTIER DE L'AUTAN

ETUDE PAYSAGÈRE LABÈGE (31)

Le quartier de l'Autan, situé au cœur de Labège, regorge d'atouts économiques et culturels mais ne propose pas d'espaces publics qualitatifs permettant de fédérer une réelle vie de quartier. L'étude paysagère vise à requalifier la place de l'Autan en créant une centralité autour de la future résidence senior, des commerces, des services (médecins, crèche) et de la maison des jeunes. L'idée est de redonner une place au piéton, de sécuriser les cyclistes tout en maintenant une circulation automobile.



Le point technique

Limitation de la circulation automobile sur la rue de l'Autan pour éviter les effets de shunt présents dans le quartier.

Requalification de l'aire de stationnements.

Maintien des arbres existants.

Utilisation de revêtements perméables.

MISSION :

Etude paysagère concernant l'aménagement du quartier de l'Autan à LABÈGE :

- Proposition de 3 scénarii chiffrés
- Etude d'une circulation cyclable sécurisée
- Création d'un parvis piéton et aire de jeu
- Création d'un parking dédié aux différents usagers

DESCRIPTIF :

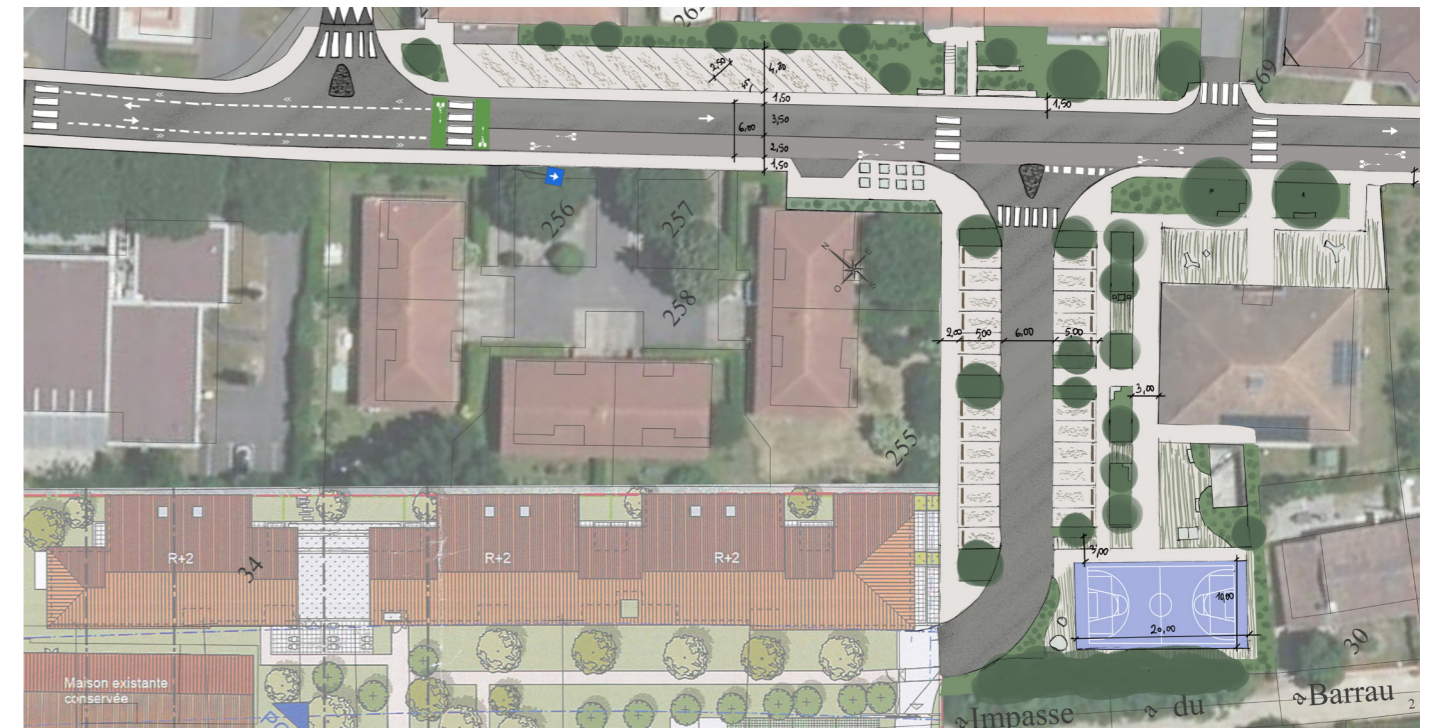
MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de LABÈGE

MAÎTRE D'ŒUVRE : Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)

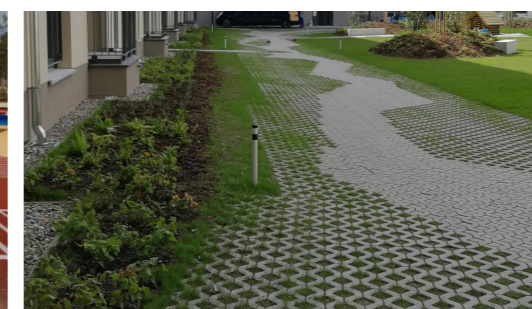
MISSION : Etude paysagère

ANNÉE DE RÉALISATION : 2023

SURFACE : environ 3 900 m²



Photos de références :



Atelier d'Aménagement et d'urbanisme (2AU)



Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme
SEBA SUD OUEST

CERTIFICAT DE CAPACITE

Lieu de l'opération : Commune de LABEGE (31)

Année de réalisation : 2022

Maître d'ouvrage : Mairie de LABEGE

Prestataire : Atelier d'Aménagement et d'Urbanisme (2AU)

Montant H.T. des prestations réalisées par 2AU : 6 720 €

Nature des prestations réalisées par 2AU : Etude paysagère concernant l'aménagement du quartier de l'Autan à LABEGE.

Sous-traitance : NON

Observations : Prestation conforme à nos attentes, les documents produits sont

une aide importante à la décision.

Les prestations ont été réalisées suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

Date : 23/03/2023

Signature du Maître d'ouvrage :